APPEL À CANDIDATURES

PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DE LA CEDEAO (EYEP)

Appel à projets à l'intention des jeunes de 18 à 35 ans ayant déjà une entreprise existante

1. Contexte

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers son Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports (CDJS/CEDEAO), met en œuvre le **Programme d'Entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes de la CEDEAO (EYWEP)** avec l'appui technique et financier de **l'AUDA-NEPAD**.

Ce programme vise à promouvoir l'autonomisation économique des jeunes à travers le renforcement des capacités, l'accompagnement technique, le mentorat, le réseautage, l'accès aux services d'appui aux entreprises et le développement de l'entrepreneuriat durable dans l'espace communautaire.

Dans le cadre de la phase pilote, la CEDEAO lance le présent **appel à projets** en vue de sélectionner de jeunes entrepreneurs âgés de **18 à 35 ans** ayant déjà une entreprise existante ou une activité entrepreneuriale opérationnelle, et ayant besoin d'un appui ciblé pour démarrer correctement, consolider, développer ou poursuivre leur production.

La phase pilote couvre les sept pays suivants :

- Bénin
- Côte d'Ivoire
- Gambie
- Ghana
- Guinée-Bissau
- Sénégal
- Sierra Leone

2. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à identifier et accompagner de jeunes entrepreneurs déjà engagés dans une activité économique ou disposant d'une entreprise existante, afin de renforcer leur capacité de production, de gestion, de structuration et de développement.

L'objectif est de permettre aux bénéficiaires de :

- consolider leur entreprise ;
- améliorer leur production ou leur prestation de services ;
- renforcer leur gestion entrepreneuriale et financière ;
- accéder à des opportunités de mentorat, de réseautage et de partenariat ;

- améliorer leur visibilité et leur accès au marché ;
- accroître leur résilience et leur potentiel de croissance.

3. Public cible

Le présent appel est ouvert exclusivement :

- aux **jeunes âgés de 18 à 35 ans** ;
- aux ressortissants ou résidents de l'un des sept pays pilotes ;
- aux jeunes ayant déjà une entreprise existante, formelle ou informelle, ou une activité entrepreneuriale déjà en cours ;
- aux jeunes entreprises en phase de démarrage, de structuration ou de croissance ;
- aux jeunes promoteurs ayant besoin d'un accompagnement pour renforcer, stabiliser ou développer leur activité.

4. Domaines éligibles

Les entreprises ou activités doivent relever de l'un des secteurs prioritaires suivants :

- industrie pharmaceutique ;
- technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- énergie solaire et énergies renouvelables ;
- activités agrosylvopastorales et chaînes de valeur agricoles.

5. Format du programme

A l'issue du processus, les meilleurs projets sélectionnés de chaque pays pourront bénéficier de **subventions**, de **prix spéciaux** et d'une mise en relation avec des partenaires financiers et techniques, selon les modalités arrêtées par la CEDEAO.

Catégorie	**Montant indicatif**
Première place	$15,000.00
Deuxième place	$10,000.00
Troisième place	$5,000.00
Prix spécial Meilleur plan d'affaire régional	$5,000.00

6. Critères d'éligibilité

Pour être recevable, la candidature doit :

- être soumise par un jeune âgé de **18 à 35 ans** ;

- provenir d'un ressortissant et résident d'un des sept pays pilotes ;
- concerner une entreprise existante ou une activité économique déjà opérationnelle ;
- relever de l'un des secteurs prioritaires ;
- être soumise dans les délais requis ;
- comporter un dossier complet.

7. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- pertinence de l'activité ou de l'entreprise ;
- niveau de structuration du projet entrepreneurial ;
- potentiel de renforcement et de croissance ;
- viabilité économique et financière ;
- besoin réel d'accompagnement et de réseautage ;
- capacité de production ou de prestation ;
- impact socio-économique actuel ou potentiel ;
- potentiel de création ou de maintien d'emplois ;
- motivation du candidat ;
- capacité à tirer profit du programme d'accompagnement.

8. Appuis offerts aux bénéficiaires

Les jeunes sélectionnés bénéficieront notamment :

- de formations ciblées ;
- d'un accompagnement technique et managérial ;
- d'un mentorat individualisé ;
- d'un appui à l'amélioration de la gestion de l'entreprise ;
- d'opportunités de réseautage et de visibilité ;
- de mises en relation avec des partenaires, institutions d'appui et acteurs du financement ;
- d'un appui à la consolidation de leur activité et au développement de leur production.

9. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un Curriculum Vitae (CV) actualisé ;
- une copie d'une pièce d'identité valide ;

- une note de présentation de l'entreprise ou de l'activité ;
- un business plan simplifié ou une présentation du modèle économique ;
- un plan financier prévisionnel ;
- les documents légaux de l'entreprise, le cas échéant ;
- tout document complémentaire utile à l'appréciation de l'activité.

Tous les documents doivent être regroupés en **un seul fichier PDF**.

10. Processus de sélection

Le processus de sélection comprendra les étapes suivantes :

1. réception et analyse des dossiers ;
2. vérification administrative ;
3. évaluation technique des candidatures ;
4. présélection des meilleurs dossiers ;
5. entretiens ou vérifications complémentaires, si nécessaire ;
6. sélection finale des bénéficiaires ;
7. intégration dans le programme d'accompagnement.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

11. Soumission des candidatures

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse électronique correspondant au pays du candidat.

Objet du courriel : « Candidature au Programme EYWEP - Entreprises existantes »

Pays	**Adresse électronique**
Bénin	benin.eywep@cdjscedeao.org
Côte d'Ivoire	cotedivoire.eywep@cdjscedeao.org
Gambie	gambia.eywep@cdjscedeao.org
Ghana	ghana.eywep@cdjscedeao.org
Guinée-Bissau	guineabissau.eywep@cdjscedeao.org
Sénégal	senegal.eywep@cdjscedeao.org
Sierra Leone	sierraleone.eywep@cdjscedeao.org

12. Date limite

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **16 juillet 2026 à 23h59 GMT**

Tout dossier incomplet ou soumis après cette échéance ne sera pas examiné.

13. Informations complémentaires

- La participation au programme est gratuite.
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.
- Le programme vise à appuyer les jeunes entrepreneurs disposant déjà d'une activité ou d'une entreprise existante et ayant besoin d'un accompagnement pour renforcer leur production, leur structuration et leur développement.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter : cdjs@ecowas.int